

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Admissibilité

Le Concours est ouvert aux résidents légaux du Canada, autre que les résidents de la province du Québec. Les employés ou représentants de Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca, ou Workopolis ou de leurs filiales respectives, de même que les agences de publicité et de promotion et les membres de la famille immédiate ou du foyer de l'un de ces employés ou représentants ne sont pas admissibles au Concours. Dans le cadre du présent règlement, « famille immédiate » signifie conjoint(e), mère, père, sœur, frère, fils et fille.

Comment participer

Le concours Diversité (le « Concours ») commence le 8 février 2010 à 00h01 (minuit) HNE et se termine le 8 avril 2010 à 23h59 (minuit) (la « Période du Concours »).

Pour participer, consultez la section carrière de l'un ou l'autre des sites Web suivants : (i) Le Réseau de l'intégration (<http://www.inclusionnetwork.ca>); (ii) Canadian Immigrant (<http://www.canadianimmigrant.ca/carrers/jobfinder>); ou (iii) abilities.ca (<http://jobs.abilities.ca>) (chacun étant ci-après désigné un « Site Carrière » et , collectivement ci-après désignés les « Sites Carrières ») et (i) inscrivez-vous comme candidat ou encore, (ii) si vous êtes déjà inscrit comme candidat, ouvrez une session au moyen de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe actuels. Votre inscription sera ainsi directement réactivée. Vous pourrez alors mettre à jour votre profil d'utilisateur au besoin et serez admis automatiquement au Concours.

Si vous ne souhaitez pas être admis au Concours, envoyez un courriel à nicheneews@workopolis.com et inscrivez « Concours Diversité– Nouveau profil ou profil actualisé » à la ligne de mention de l'objet. Vous serez alors exclu du Concours.

Aucun achat n'est requis pour participer au Concours. L'inscription à titre de candidat sur les Sites Carrières est gratuite.

LIMITE : La participation au Concours est limitée à une (1) inscription par personne. Les participants (les « Participants ») tentant de s'inscrire comme nouveaux candidats plus d'une fois pendant la Période du Concours pourraient être disqualifiés.

Prix

Il y a un (1) prix d'une valeur de 2 500 \$ (devises canadiennes) en cartes cadeaux Vacances Air Canada à être gagné dans le cadre de ce Concours.

Tirage au sort

Le tirage au sors pour sélectionner le gagnant du prix aura lieu le 12 avril 2010 à 12h00 (midi). Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi toutes les inscriptions reçues pendant la Période du Concours. Les chances de gagner dépendent du nombre total

d'inscriptions admissibles reçues pendant la Période du Concours. Le tirage aura lieu dans les bureaux de Workopolis à Toronto.

Avis de tirage au sort

À la suite du tirage au sort, un courriel électronique sera envoyé au Participant sélectionné à l'adresse électronique que celui-ci aura précisée au moment de son inscription. Pour être déclaré gagnant, le Participant sélectionné devra d'abord répondre correctement à une question d'habiletés mathématiques à l'intérieur d'un temps limite, sans aucune forme d'aide, mécanique ou autre. Cette question lui sera posée au cours d'un entretien téléphonique, qui aura lieu au moment convenu par les deux parties.

Si le candidat sélectionné ne peut être joint et déclaré gagnant dans les quatre (4) semaines suivant la date du tirage, il perdra le prix.

Décharge de responsabilité

Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca, et les autres Parties exonérées (définis ci-dessous) ne pourront être tenus responsables des (i) inscriptions incomplètes, tardives, perdues, volées, retardées, endommagées, mal adressées, tronquées ou irrégulières, ou des inscriptions non reçues ou non traitées pour une raison ou pour une autre, y compris une erreur technique ou humaine; (ii) des erreurs, omissions ou inexactitudes de l'information contenue dans le présent Règlement et de toute autre information en lien avec le Concours, incluant des documents imprimés et des documents de publicité, et de tout autre matériel ou programme lié au Concours ou utilisé dans le cadre de ce dernier; ou (iii) d'une panne d'Internet ou des sites Web à n'importe quel moment, des problèmes ou des défauts techniques du réseau et des lignes téléphoniques, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs d'adresses, du matériel et des logiciels informatiques, de l'échec de transmission ou de réception de courriel, de problèmes techniques ou de congestion sur Internet ou tout site Web ou d'une combinaison de ces problèmes, y compris l'atteinte ou le dommage à l'ordinateur d'un Participant ou à l'ordinateur d'une autre personne en lien avec ou découlant de la participation au Concours, du téléchargement de documentation relative au Concours ou de l'acceptation d'un prix dans le cadre du Concours.

Exonération et autorisation relatives à la publicité

Avant d'être déclaré gagnant, le Participant sélectionné pourrait devoir signer une Déclaration de conformité avec le Règlement du Concours et une Décharge de responsabilité attestant qu'il a respecté ce Règlement et donnant quittance à Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca et Workopolis ainsi que leurs filiales, représentants et agents respectifs, y compris mais sans limitation, leurs agences de publicité et de promotion et leurs employés, administrateurs, dirigeants, agents et cessionnaires (les « Parties exonérées ») de toute responsabilité en lien avec le Concours ou avec le prix remis dans le cadre du Concours. Les documents de Déclaration et de Décharge doivent être retournés dans les quatre (4) semaines suivant la date du tirage au sort, sans quoi le prix sera annulé.

En acceptant un prix, les gagnants acceptent que soient utilisés, sans rémunération aucune, leur nom, adresse, photographie ou autre portrait, voix ou déclaration dans toute publicité, annonce ou promotion de Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca et Workopolis ou de leurs agences de publicité et de promotion, sans autre considération.

Titulaire autorisé du compte

Si l'identité d'un Participant est contestée, le titulaire autorisé du compte correspondant à l'adresse électronique soumise au moment de l'inscription sera considéré comme le Participant. La personne à qui est attribuée l'adresse électronique soumise est considérée comme le titulaire autorisé du compte. Le Participant pourrait devoir fournir une preuve pour démontrer qu'il (elle) est vraiment le titulaire autorisé du compte de l'adresse électronique associée à l'inscription sélectionnée.

Déroulement

En s'inscrivant au Concours, les Participants reconnaissent avoir lu et compris le présent Règlement et acceptent de le respecter ainsi que toutes les décisions de Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca ou Workopolis, selon le cas. Les décisions concernant chacun des aspects de ce Concours et la remise d'un prix sont définitives et obligatoires. Les Participants qui ne respectent pas ce Règlement pourraient être disqualifiés.

Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca et Workopolis se réservent le droit, à leur entière discrétion, de disqualifier un Participant si celui-ci : (a) ne respecte pas le Règlement du Concours; (b) falsifie ou tente de falsifier le processus d'inscription, le déroulement du Concours ou les sites Web du Concours; (c) agit d'une manière déloyale ou dérangeante, ou dans le but de déranger, d'abuser, de menacer ou de harceler une autre personne. Si Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca ou Workopolis soupçonne un Participant d'un comportement déloyal, celui-ci sera joint par courriel à l'adresse électronique précisée dans son formulaire d'inscription dès que cela sera possible. ATTENTION : TOUTE TENTATIVE PAR UN PARTICIPANT OU UNE AUTRE PERSONNE D'ALTÉRER DÉLIBÉRÉMENT UN SITE WEB ASSOCIÉ À CE CONCOURS OU D'ENTRAVER LE DÉROULEMENT LÉGITIME DU CONCOURS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES LOIS CRIMINELLES ET (OU) CIVILES. DANS CETTE ÉVENTUALITÉ, WORKOPOLIS SE RÉSERVE LE DROIT DE POURSUIVRE L'OFFENSEUR POUR TOUS LES PRÉJUDICES SUBIS, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

Divers

Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca et Workopolis se réservent le droit de clore, de modifier, de suspendre ou de rétablir le Concours en tout temps si des facteurs devaient en entraver le bon déroulement, tel que le stipule le présent Règlement. Si un terme est mis au Concours, Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant et abilities.ca publieront un avis sur leur site web respectif et un tirage au sort pourrait être

effectué parmi toutes les inscriptions reçues au plus tard à la date de clôture. Les Participants sélectionnés dans le tirage au sort doivent être déclarés gagnants selon les règles susmentionnées.

Les prix ne sont pas transférables, doivent être acceptés tels qu'ils sont remis, sans substitution en argent comptant ou autre, sauf à la discrétion de Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant et abilities.ca, qui se réservent le droit de substituer un prix d'une valeur égale ou supérieure si un prix annoncé ne peut être remis conformément à sa description.

Les prix seront expédiés uniquement aux gagnants confirmés. Les prix seront expédiés dans les deux semaines suivant la déclaration de gagnant d'un Participant sélectionné. Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca et Workopolis ne peuvent être tenues responsables de la perte ou du vol d'un prix expédié ou livré à un gagnant.

LIMITE : Un prix par personne, par foyer.

Toutes les inscriptions deviennent la propriété de Le Réseau de l'intégration, Canadian Immigrant, abilities.ca et de Workopolis et ne seront pas retournées. Aucune correspondance ne sera acheminée, sauf auprès des candidats sélectionnés.

Le Concours est assujéti aux lois fédérales, provinciales et locales en vigueur.

Conseil des Ressources Humaines Autochtones (Le Réseau de l'intégration autochtone)

708 – 2nd Avenue North
Saskatoon, SK
S7K 2E1

Star Media Group Offices (Canadian Immigrant)

625 Church Street, 6th Floor
Toronto, ON
M4Y 2G1

The Canadian Abilities Foundation (abilities.ca)

340 College Street, Suite 401
Toronto, ON
M5T 3A9

niche.sites@workopolis.com